

Importante opération de nettoyage à Saint-Justin

Le 19 juillet 2013 à 0 h 00 min

Par superadmin

L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) procède actuellement au nettoyage de différentes coulées et berges situées dans le bassin versant des rivières de l'Ormière et du Bois-Blanc à Saint-Justin par l'entremise d'une firme de la région.

Comme l'a constaté l'Écho lors de sa visite sur la rue Duchesnay et la route Plante à Saint-Justin, une tonne de véhicules, pneus, résidus de peinture, métaux, laveuses et poêles se retrouvent dans les coulées aux abords de la rivière de l'Ormière et de Bois-Blanc depuis plusieurs dizaines d'années.

«Dans le temps, c'était comme ça. Les gens allaient porter leurs choses dans les "dompes" qu'ils avaient près de chez eux, même qu'on en voit encore. C'est aujourd'hui qu'on se rend compte à quel point l'environnement est pollué et nos cours d'eau sont malpropres», mentionne une résidente de Saint-Justin qui préfère rester anonyme.

Cette importante opération de nettoyage est effectuée dans un but bien précis suite à un portrait effectué au préalable de l'eau des rivières.

«On fait ça pour améliorer, protéger et mettre en valeur l'eau. Ici, c'est ce qu'on veut faire pour la rivière de l'Ormière et du Bois-Blanc, mais on ira aussi du côté de Maskinongé afin d'effectuer le même travail», explique Michel Lambert, directeur d'AGIR Maskinongé.

Importante quantité de sites ciblés à Saint-Justin et Maskinongé

Ce sont près de 50 sites qui ont passé ou qui passeront sous la loupe des experts des *Services LSV+* à des fins de nettoyage dans la municipalité de Saint-Justin et Maskinongé.

«La très grande majorité des sites sont situés à Saint-Justin en raison de la topographie qui est différente de Maskinongé. Ici, c'est plein de coulées, il y a beaucoup d'endroits où les gens peuvent mettre leurs déchets tandis que dans la grande plaine, ça se fait pas mal moins bien notamment pour l'aspect visuel», raconte M. Lambert.

Heureusement, la plupart des endroits ciblés pour le nettoyage par AGIR Maskinongé ne sont plus utilisés maintenant, mais quelques-uns comportent encore du matériel récent.

«La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que maintenant, on pense à l'environnement. Les gens sont sensibilisés à la cause et ça se voit. La preuve, quand on fait venir l'écocentre mobile, les gens sont nombreux à venir porter leurs résidus et on en est bien fier», souligne Denis McKinnon, maire de Saint-Justin.

Bonne collaboration du milieu

Dans le cadre de ce projet de nettoyage, AGIR Maskinongé possède un budget de 90 000\$, dont 47 000\$ proviennent du Pacte rural 2012. Les municipalités de Saint-Justin et Maskinongé ont contribué en biens et services pour faire ce nettoyage, de même que les Services forestiers Dan Thibodeau, la Ferme François Gagnon, le Syndicat de l'UPA de Maskinongé et la SADC de la MRC de Maskinongé.

«Je dois dire qu'on est particulièrement heureux de voir l'appui du milieu et la bonne collaboration que nous avons avec les propriétaires des terrains ciblés, les partenaires du milieu et les intervenants concernés par ce projet de nettoyage», ajoute Michel Lambert.

L'idée du projet est née des demandes des producteurs agricoles et des citoyens des municipalités touchées et arrive au bon moment avec le programme de mise aux normes des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées entrepris depuis l'an dernier par Saint-Justin.

Quantité impressionnante de matériaux trouvés

À l'heure actuelle, le nettoyage de 7 sites est entièrement complété et 4 sites sont restaurés à 75%. Plus de 300 pneus, environ 1 300 kg de déchets divers non valorisables, plus de 8 200 kg de métaux divers et 3 600 kg de ciment, roches et pierres ont été récupérés. Ce projet se terminera à la fin de l'année 2013.

Rappelons que l'organisme privé sans but lucratif AGIR Maskinongé a été fondé en 2004 dans la foulée de la Politique nationale de l'eau adoptée par le gouvernement provincial. Il travaille dans les MRC d'Autray, Matawinie et Maskinongé.

Son mandat est principalement de mettre en oeuvre un plan directeur de l'eau, de le mettre à jour et de le promouvoir en s'assurant de la participation de la population et de l'ensemble des utilisateurs et des organisations impliquées dans la gestion de l'eau.